

BinHome illustré N°59

ÉTÉ 2024



**Les locataires
donnent de bonnes
notes à BinHôte**

p.3



**Le calcul du loyer
déchiffré**

p.4



**Renovation: nos
équipes primées!**

p.9



BINHÔME ILLUSTRÉ

#59

Été 2024

Editeur responsable
Natalie Nicaise

Rédacteur en chef
Thibaut Van der Noot

Conception graphique
Style Graphique

Imprimé à
2.400 exemplaires
sur papier FSC

BinHôme SC
Société immobilière de
service public régie par
le Code du logement
N° d'entreprise:
0403.357.573
Siège social:
rue Emile Claus, 63
1180 Bruxelles

EDITO

CHERS LOCATAIRES, CHERS LECTEURS, BESTE HUURDERS, BESTE LEZERS,

La Belgique vient de voter pour les élections européennes, fédérales et régionales. Les nouveaux parlements vont être installés, suivis des gouvernements des différents niveaux de pouvoir.

La politique va rester au centre des discussions, car nous allons retourner aux urnes, le dimanche 13 octobre prochain, dans le cadre des élections communales. Pour rappel, celles-ci ont lieu tous les 6 ans. Ensuite, les communes d'Ixelles et d'Uccle vont chacune présenter un nouveau conseil communal ainsi qu'un nouveau collègue des bourgmestre et échevins.

Durant votre lecture, vous allez découvrir un nouveau projet sur Ixelles: la rénovation des logements de la « gendarmerie », situés sur le boulevard Général Jacques. En effet, via la SLRB et la Régie fédérale, nous avons pu acquérir des habitations sur cette artère. Ces 61 appartements sont en complète rénovation et devraient voir le jour en 2025.

Pour nos locataires, ce numéro du BinHôme illustré nous permet de vous apporter des informations complémentaires sur le calcul du loyer. Ce calcul peut être compliqué à comprendre, nous avons donc essayé de résumer au mieux la situation.

Enfin, nous abordons une enquête de satisfaction de nos locataires, pilotée par la SLRB. Cette étude inédite nous apporte des informations extrêmement intéressantes sur le ressenti de nos locataires et leurs demandes. Les conclusions de celle-ci sont donc précieuses pour mener à bien nos politiques. Nous en profitons pour remercier à nouveau la SLRB de cette initiative.

Bonne lecture,

België heeft net gestemd voor de Europese, federale en regionale verkiezingen. De nieuwe parlementen zullen worden geïnstalleerd, gevolgd door de regeringen van de verschillende bestuursniveaus.

Politiek zal centraal blijven staan in de discussies, want we gaan op zondag 13 oktober aanstaande opnieuw naar de stembus voor de gemeenteraadsverkiezingen. Ter herinnering: deze verkiezingen vinden om de 6 jaar plaats. Vervolgens zullen de gemeenten Elsene en Ukkel elk een nieuwe gemeenteraad en een nieuw college van burgemeester en schepenen presenteren.

Tijdens uw lectuur ontdekt u een nieuw project in Elsene: de renovatie van de woningen van de "rijkswacht", gelegen aan de Generaal Jacqueslaan. Via de SLRB en de Federale Regie hebben we woningen aan deze laan kunnen verwerven. Deze 61 appartementen worden volledig gerenoveerd en zouden in 2025 klaar moeten zijn.

Voor onze huurders biedt dit nummer van BinHôme illustré aanvullende informatie over de berekening van de huur. Deze berekening kan ingewikkeld zijn om te begrijpen, dus we hebben geprobeerd de situatie zo goed mogelijk samen te vatten.

Ten slotte bespreken we een tevredenheidsonderzoek onder onze huurders, geleid door de SLRB. Deze ongekende studie levert ons uiterst interessante informatie op over het gevoel en de wensen van onze huurders. De conclusies hiervan zijn dan ook waardevol om ons beleid goed uit te voeren. We maken van de gelegenheid gebruik om de SLRB opnieuw te bedanken voor dit initiatief.

Veel leesplezier!

Bernard RICHELLE
Vice-Président / Vicevoorzitter



Simon COLLIGNON
Président / Voorzitter



NOUS RENCONTRER

Permanences au siège social de BinHôme
rue Emile Claus 63 – 2^{ème} étage, 1180 Uccle
(quartier Bascule)

Nos guichets sont ouverts au public

- Le lundi: de 13h30 à 16h
- Le mardi: de 13h30 à 16h
- Le jeudi: de 9h à 11h30

Permanences décentralisées

rue Jean Ballegeer 69/28, 1180 Uccle

Nos guichets sont ouverts au public

- Uniquement le lundi de 13h30 à 16h

NOUS CONTACTER

Numéro général: T. 02/486.69.00

Permanence pour tous les services

- Lundi et mardi: de 13h30 à 16h
- Mercredi, jeudi et vendredi: de 9h à 11h30

NOUS ECRIRE

BinHôme SC

rue Emile Claus 63 – 2^{ème} étage 1180 Bruxelles

Adresse électronique: info@binhome.brussels

NOUS CONSULTER

Site Internet: www.binhome.brussels

NUMÉROS D'URGENCE

Numéro d'urgence européen: 112

Police secours: 101

Pompiers-Ambulance: 100

Croix rouge: 105

Child Focus: 116 000

Centre antipoison: 070/245 245

Centre des grands brûlés: 02/268 62 00

Odeur de gaz (Sibelga): 0800/19 400

Electricité (Sibelga): 02/274 40 66

SOS Médecins: 02/513 02 02

Pharmaciens de garde entre 22h et 9h: 0903/99 000

Numéro général de la commune d'Ixelles: 02/515 61 11

Numéro général de la commune d'Uccle: 02/348 65 11

Bruxelles-Propreté: 0800/85 150

ENQUÊTE

BINHÔME REÇOIT UN BON BULLETIN

Les habitants distribuent des bons points à BinHôme ! C'est ce qu'il ressort d'une enquête de satisfaction menée auprès de 2.000 locataires sociaux bruxellois. L'étude révèle un sentiment positif auprès des personnes interrogées avec une note moyenne de 7/10 attribuée à leur logement et à leur société immobilière.

Qui dit fin d'année scolaire dit examens. Et qui dit examens dit évaluation. Pour les sociétés immobilières de service public (SISP), il est temps de prendre connaissance de leur bulletin et des notes attribuées par leurs usagers, à savoir les locataires sociaux.

« C'est la première fois qu'une enquête de satisfaction à large échelle est menée en Région bruxelloise auprès des locataires sociaux. Une opportunité pour BinHôme et sa tutelle, la Société du Logement de la Région de Bruxelles-Capitale (SLRB), de prendre le pouls des usagers sur les services qui leurs sont rendus, mais aussi de connaître leurs avis sur leur logement ainsi que sur leur quartier », explique Natalie Nicaise, directrice générale de BinHôme.

L'étude, réalisée entre avril et novembre 2023, s'inscrit dans le contrat de gestion de niveau 2 qui lie la SLRB et les SISP et dans lequel celles-ci se sont engagées à réaliser un plan d'action pour améliorer la qualité de leurs services.

Concrètement, les locataires ont été choisis au hasard, avec le seul prérequis qu'il fallait au minimum 200 locataires de chacune des dix sociétés de logements participantes. Au total, 2.041 habitants ont été appelés par un institut de sondage, qui leur a posé des questions concernant leur logement, leur cadre de vie et les services qui leur sont offerts. Le profil type du locataire social qui a répondu à l'enquête : une femme (63%) de 56 ans, qui habite un appartement (72%) depuis environ 13 ans avec 2 à 3 personnes dans son ménage.

78% sont satisfaits de la qualité de vie

Les chiffres de l'enquête sont globalement positifs. Ainsi, les locataires accordent en moyenne une note de 7/10 à leur logement et à leur SISP. 60% des répondants attribuent une note de 7 ou plus, tous types de logements confondus (maisons, studios et appartements).

A propos de l'accessibilité des logements pour les personnes à mobilité réduite (PMR), le score reste relativement positif : 6/10. Concernant la

qualité de vie au sein de leur quartier, 78% ont répondu positivement. En outre, le sentiment de sécurité est assez élevé auprès des habitants (7/10), qui sont par ailleurs très satisfaits de l'offre en transports en commun à proximité de chez eux (8/10).

Sur la question du nombre de chambres dans leur logement, 77% des locataires se disent satisfaits. Pour augmenter ce chiffre, la majorité souhaiterait disposer d'une chambre supplémentaire.

Au niveau de l'isolation thermique, l'isolation sonore, les châssis, les matériaux de salle de bain et l'équipement de cuisine, la note moyenne se situe entre 5,7 et 6,3 sur 10. Les logements récemment rénovés reçoivent de meilleures notes : entre 6,3 et 7,1 sur 10.

Les appels téléphoniques privilégiés

Lors des douze derniers mois, un tiers des répondants n'a pas fait appel aux services techniques de leur SISP pour réaliser une intervention dans leur logement. La moitié a appelé moins de 5 fois, et une minorité a appelé 5 fois ou plus. Une fois la réparation effectuée, les locataires sont plutôt satisfaits des délais des travaux (6,1/10) et de leur qualité (6,7/10).

Les locataires se montrent également positifs à propos des différents services offerts : 7,2/10 pour l'administration, 7,6/10 pour le suivi comptable, 6,9/10 pour les services sociaux et 6,5/10 pour les services techniques.

En termes de communication, les locataires préfèrent entrer en contact avec leur société de logements via les appels téléphoniques. C'est le moyen de contact préféré pour 69% des répondants, suivi par les permanences au guichet (15%) et les courriels (7%). Les courriers postaux et l'utilisation de solutions digitales telles que le site web de la SISP ou l'application mobile Appinest se situent en bas de la liste. Les canaux digitaux sont donc un atout pour certains locataires, mais il est important de considérer la fracture numérique.



Points d'amélioration

Les résultats de cette enquête montrent que les locataires sont généralement satisfaits de leur société immobilière, de leur logement et de leur quartier. Toutefois, elle met également en exergue quelques domaines où des améliorations pourraient être apportées, notamment en ce qui concerne l'accessibilité pour les PMR et la qualité de certains équipements. Des indicateurs qui permettront aux équipes de BinHôme d'améliorer les services pour qu'ils correspondent encore mieux aux besoins des résidents. Par ailleurs, il est prévu de mener cette enquête à intervalles réguliers dans l'avenir.

Du côté du Staff, le comité opérationnel de BinHôme regroupant les directeurs et responsables de service, on se réjouit et on se félicite de ces « bons points » qui démontrent le dynamisme et le professionnalisme des équipes, que ce soit les travailleurs de terrain ou les collaborateurs des bureaux. Tous œuvrent main dans la main pour rendre un service de qualité à la hauteur des enjeux socio-économiques et environnementaux. Avec en ligne de mire la vision de l'entreprise partagée par l'ensemble des membres du personnel, à savoir « un logement digne et confortable pour tous ». •

LE CALCUL DE VOTRE LOYER DÉCRYPTÉ

Comme à l'accoutumée durant la période estivale, BinHôme entre dans la phase de la révision des loyers. Un courrier sera envoyé aux locataires leur demandant de transmettre une série de documents. L'occasion pour le BinHôme illustré de revenir sur la manière dont est calculée le loyer.

Dans le courant du mois de juillet, le service Locatif de BinHôme enverra un courrier à tous les locataires pour leur demander d'envoyer une série de documents. Cette récolte d'informations est nécessaire à la révision du calcul de votre loyer ainsi qu'au contrôle de votre situation locative, tel que le prévoit l'arrêté du gouvernement du 26 septembre 1996. Ainsi, pour le 13 septembre prochain au plus tard, vous devez nous faire parvenir le questionnaire relatif à votre situation familiale, toutes les pages de l'avertissement d'extrait de rôle des contributions (pour toutes les personnes faisant partie du ménage âgées de plus de 18 ans et n'étant pas enfant à charge), les pièces justificatives des revenus actuels (pour toutes les personnes faisant partie du ménage) et le dernier avis d'échéance ou la preuve de paiement de votre assurance incendie.

Comment le loyer de votre logement est-il calculé ?

Les équipes administratives de la société ont constaté que de nombreux locataires se demandaient comment leur loyer était calculé. Cette opération mathématique prend en compte différents paramètres. A ce propos, nous vous invitons à regarder la vidéo « Comment le loyer de mon logement social est-il calculé ? » réalisée par la Société du Logement de Bruxelles-Capitale (SLRB). Cette capsule animée, disponible sur YouTube et accessible directement en scannant le code QR ci-dessous (voir fin de l'article), vulgarise le sujet pour mieux appréhender les tenants et aboutissants.

Concrètement, sur une base légale définie par la Région de Bruxelles-Capitale, il existe un plancher sous lequel le loyer ne peut pas descendre, et un plafond équivalent à 20, 22 ou 24% des revenus de votre ménage. Pour en bénéficier, vous devez occuper un logement adapté en nombre de chambres. Si ce n'est pas le cas, vous devez déménager vers un logement plus adapté ou accepter de le faire.

Quels critères sont pris en considération ?

Le calcul du loyer prend en compte une série de critères. Il y a la valeur du bâtiment, les revenus du ménage et son profil socio-économique. La

valeur du bâtiment et les montants investis dans le logement définissent le loyer de base, c'est-à-dire le loyer avant toutes réductions. L'impact de vos revenus est ensuite calculé. Sont pris en compte les revenus du ménage datant de trois ans avant l'année d'application. Si les revenus de l'année de référence sont des revenus de remplacement ou s'ils ne concernent pas une année complète, les revenus actuels sont examinés pour le calcul. La composition du ménage est également prise en considération dans l'opération.

Quant à la temporalité, chaque année, au premier janvier, le loyer est réévalué sur base des mêmes critères que pour le calcul initial. L'opération est réalisée grâce aux documents que vous aurez transmis et sur consultation des documents officiels accessibles.

Le loyer peut-il augmenter ou diminuer ?

Il est possible que vous remarquiez une hausse de votre loyer. Pourquoi ? Plusieurs explications sont possibles : une rénovation du logement, l'augmentation du revenu du ménage, un changement dans la composition de famille, un enfant qui n'est plus à charge du ménage ; mais aussi la perte de limitation du loyer par 20, 22 ou 24%. Par exemple, si une personne quitte le logement qui n'est donc plus adapté. Un complément au loyer peut aussi être réclamé. Si le logement est sur-adapté et que

vous n'avez pas demandé une mutation, ou pour un logement passif ou basse énergie, ou encore si le revenu du ménage dépasse le revenu d'admission. Vous paierez alors une cotisation mensuelle de solidarité.

En cas d'absence ou d'erreur de déclaration, vous prenez le risque de payer un loyer à la « valeur locative normale » (VLN), soit le loyer maximum majoré de la cotisation de solidarité. Par ailleurs, le loyer peut également diminuer si les revenus de l'ensemble du ménage baissent de plus de 20% en cours d'année, ou si la réduction de revenus est la conséquence du passage à la pension ou d'une modification de la composition de ménage.

BinHôme se tient à votre disposition

Comme vous pouvez le constater, le calcul du loyer est une opération très complexe. Si vous souhaitez davantage de renseignements à ce sujet, vous pouvez contacter le service Locatif de BinHôme, soit par téléphone au numéro 02/486.69.40, soit par courriel via l'adresse électronique locataires@binhome.brussels.

Pour rappel, chaque locataire reçoit aussi l'aide d'un assistant social de référence avec qui il gère son dossier social. Ce dernier se tient à votre disposition pour vous aiguiller dans vos démarches administratives. Plus d'infos à ce sujet via l'adresse social@binhome.brussels.



Découvrez la vidéo de la SLRB sur YouTube :

> Soit via ce lien : <https://www.youtube.com/watch?v=4MkN7wVWp-Y>

> Soit en scannant le QR code.





ARTISANS - IXELLES

NOTES

RAPPEL

VENDREDI 1^{ER} NOVEMBRE 2024 : TOUSSAINT /
FIN DES VACANCES D'AUTOMNE
LUNDI 11 NOVEMBRE 2024 : ARMISTICE
LUNDI 23 DÉCEMBRE 2024 : DÉBUT DES VACANCES D'HIVER
MERCREDI 25 DÉCEMBRE 2024 : JOUR DE NOËL
MERCREDI 1^{ER} JANVIER 2025 : JOUR DE L'AN
VENDREDI 3 JANVIER 2025 : FIN DES VACANCES D'HIVER

NOVEMBRE 2024

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8

DÉCEMBRE 2024

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
25	26	27	28	29	30	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31	1	2	3	4	5

JANVIER 2025

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
30	31	1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31	1	2
3	4	5	6	7	8	9



VANDEUREN - IXELLES

NOTES

RAPPEL

JEUDI 1^{ER} MAI 2025 : FÊTE DU TRAVAIL
 VENDREDI 9 MAI 2025 : FIN DES VACANCES DE PRINTEMPS
 JEUDI 29 MAI 2025 : ASCENSION
 DIMANCHE 8 JUIN 2025 : PENTECÔTE
 LUNDI 9 JUIN 2025 : LUNDI DE PENTECÔTE
 LUNDI 7 JUILLET 2025 : DÉBUT DES VACANCES D'ÉTÉ
 LUNDI 21 JUILLET 2025 : FÊTE NATIONALE

MAI 2025

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8

JUIN 2025

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	1	2	3	4	5	6

JUILLET 2025

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31	1	2	3
4	5	6	7	8	9	10

LOGEMENT

BINHÔME PRIMÉ POUR UN PROJET DE RÉNOVATION

BinHôme a été mis à l'honneur pour son projet de rénovation innovant et durable du site ixellois Général Jacques lors de l'événement annuel consacré au programme RenoLab qui s'est déroulé fin mars dans l'auditorium de Bruxelles Environnement. Avec à la clef, un subside de 270.000 euros !



Le projet de rénovation de l'immeuble Général Jacques fait partie des lauréats du programme RenoLab.

Le jeudi 21 mars dernier, BinHôme et ses partenaires, dont les bureaux d'architecture Karbon' et Label, se sont distingués par leur dynamisme et leur créativité en matière de rénovation lors de la soirée Renolution qui a eu lieu à l'auditorium de Bruxelles Environnement.

Notre projet Général Jacques, porté par notre équipe du service Investissements, fait partie des lauréats du programme RenoLab. Cet appel à projets a pour but de contribuer au déploiement, à grande échelle, de solutions innovantes pour la rénovation durable et circulaire du bâti bruxellois.

Réaménagement et création d'un local communautaire

Concrètement, BinHôme recevra une subvention de 270.000 euros qui participera à concrétiser nos ambitions pour le projet de rénovation complète de l'immeuble Général Jacques, situé sur le célèbre boulevard homonyme, à Ixelles.

Au programme: réaménagement des appartements, isolation complète du bâtiment, remplacement des techniques et amélioration des parties communes

afin de favoriser la rencontre et le bien-être des occupants. La création d'un local communautaire, interface avec le quartier, est également prévue au rez-de-chaussée.

« Cette enveloppe permet à BinHôme de poursuivre sa mission qui est d'offrir des logements de qualité, confortables et moins énergivores à Ixelles et Uccle. Une jolie distinction pour les forces vives en charge de ce dossier qui vient ponctuer un travail minutieux de longue haleine », explique Natalie Nicaise, directrice générale de BinHôme.

Favoriser la mobilité douce

Parmi les enjeux, la question de l'accessibilité pour les usagers piétons et les vélos. Objectif : améliorer la situation en clarifiant le statut de la ruelle intérieure desservant toutes les entrées des logements, restaurer les cages d'escalier et aménager un espace paysager central facilement accessible.

Par ailleurs, le dossier intègre la création d'un local poubelles et vélos (36 places) abrité en surface et d'une série d'emplacements non protégés pour

les personnes invitées (26 places). L'accès en surface est séparé des circulations automobiles du parking. D'autres espaces vélos sont aménagés en sous-sol afin de compléter l'offre pour atteindre 120 vélos, soit un vélo par chambre.

Améliorer les performances énergétiques

Enfin, le projet aborde la rénovation énergétique de manière ambitieuse et rationnelle. L'enveloppe est traitée dans son ensemble : murs, châssis, toitures, plancher sur cave, nœuds constructifs, etc. Quant aux techniques, elles sont choisies et intégrées sobrement, en limitant les démolitions et en prenant en compte les contraintes intrinsèques du bâtiment : diminution du régime de température de la chaudière existante, installation d'un condenseur, isolation des conduites de distribution et intégration d'une ventilation C régulée.

Toutes les améliorations sont réalisées dans l'objectif de pouvoir remplacer la chaudière existante par une pompe à chaleur lorsque cette dernière sera hors-service. •

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS



Bonne ambiance lors de la Fête du printemps qui a eu lieu le samedi 23 mars dernier au Café solidaire, situé dans le quartier ixellois Volta. Une initiative née de l'association Rhizomes, en collaboration avec le service Social de BinHôme et d'autres partenaires. Au programme de cette journée placée sous le signe de la convivialité : visite du potager, atelier semis, bourse aux graines, stand info compost, expo peinture et céramique, danse latino, conte, chasse aux trésors. Et à 19 heures, repas convivial : chacun a apporté quelque chose à manger et à partager.



La jeunesse à l'honneur lors de l'événement « My XL Feest » qui s'est tenu le mercredi 15 mai dernier. Après Flagey, l'année passée, c'était au tour du quartier Akarova d'accueillir ce rassemblement spécialement dédié aux jeunes entre 12 et 26 printemps. Au menu : des concerts, des stands d'informations, des activités organisées par les acteurs de la jeunesse, mais aussi un village à destination des familles. La thématique de cette deuxième édition ? Les Jeux Olympiques. L'occasion de se mettre en jambes avant les JO de cet été.



Brocante du Homborch, clap 2^e ! Après le succès rencontré par la première édition l'année passée, les locataires sociaux de BinHôme se sont derechef mobilisés pour rééditer l'événement, sis au cœur du verdoyant faubourg uclois. Cela s'est passé dans une ambiance festive le dimanche 5 mai dernier. Les habitants ont pu chiner en toute décontraction du côté de la place du Chat Botté au rythme de la fanfare des Chasseurs de Prinkères. L'occasion de partager un joli moment de convivialité et de faire de belles affaires !

Les sociétés immobilières de service public (SISP) continuent de renforcer leur collaboration. Récemment, dix SISP se sont réunies autour de la thématique de la planification d'urgence externe. Objectif : cocréer un plan qui prévoit un ensemble de mesures et de procédures à mettre en œuvre pour assurer la prise en charge des locataires face à un sinistre de grande ampleur. Ce rassemblement sous forme d'atelier a permis d'échanger et de partager les bonnes pratiques, jetant ainsi les bases de ce plan crucial.



Le dimanche 26 mai, les habitants du Homborch, à Uccle, ont pris possession de leurs rues pour la dixième édition de leur traditionnelle fête de quartier : le « Homborch en fête ». Un rendez-vous incontournable pour faire connaissance avec les riverains, mais aussi et surtout pour (re)découvrir tout le charme pittoresque de la place du Chat Botté et de ses rues avoisinantes. En famille ou entre amis, de nombreuses personnes n'ont pas manqué cette journée festive riche en découvertes et en émotions.

Qu'est-ce qui se produit quand les collègues du secteur du logement social se réunissent autour d'une manifestation sportive telle que les 20km de Bruxelles ? Réponse : un bel élan de solidarité. Dix des seize sociétés immobilières de service public ont participé à cet événement bruxellois, en collaboration avec la nouvelle fédération professionnelle Social Housing Brussels. Qu'ils soient coureurs ou marcheurs, les valeureux collègues ont bravé la pluie avec un objectif commun : récolter des fonds pour soutenir l'association DoucheFLUX.



AGENDA DES LOISIRS



MUSÉE

LE MUSÉE D'IXELLES PREND L'AIR

Plusieurs institutions muséales profitent de la période estivale pour organiser des initiatives originales. A l'image de l'événement « Musée en pleine herbe » lancé par le Musée d'Ixelles. L'établissement du 71, rue Jean Van Volsem vous accueillera durant les « grandes vacances » dans plusieurs parcs de la commune. Objectif : proposer une kyrielle d'animations pour les enfants autour des œuvres de sa collection. Au menu : coloriages créatifs, Kapla, devinettes, Qui est-ce, twister, puzzle, etc. Cette manifestation familiale 100% gratuite et sans inscription aura lieu durant la semaine, du lundi au vendredi, de 15 à 17 heures. Voici les dates de la tournée : **du 8 au 12 juillet au parc Faider, du 15 au 19 juillet au parc Tenbosch, du 22 au 26 juillet à l'Abbaye de la Cambre, du 29 juillet au 2 août à la plaine de jeux de la Petite Suisse, du 5 au 9 août au parc Jadot, du 12 au 16 août au parc Albert II et du 19 au 23 août au parc du Viaduc.** A noter : en cas de pluie, l'événement est annulé. Info : www.museedixelles.irisnet.be – T. 02/515.64.21



INSOLITE

DORMEZ À LA BELLE ÉTOILE À UCCLÉ

Envie de vivre une soirée surprenante ? Participez à l'événement insolite et festif « **La Nuit au Wolvendael** » organisé par la commune d'Uccle. Les oiseaux de nuit et autres noctambules sont attendus les **samedi 24 (dès 16 heures) et dimanche 25 août** prochains pour goûter à la vie nocturne dans l'un des plus beaux espaces verts bruxellois. Au programme : une kyrielle d'activités gratuites pour toute la famille avec notamment un bal folk, de la musique qui déhanche, des acrobates, des lampions, des ateliers et autres activités ludiques à faire en famille ou entre amis. Et pour ceux qui souhaitent prolonger l'expérience jusqu'au bout, sachez que vous pouvez dormir à la belle étoile et planter votre tente au cœur de ce poumon vert ucclois qui prendra alors l'allure d'un camping. A noter : inscription obligatoire à partir du lundi 1^{er} juillet via le site web de l'événement. Info : www.nuitwolvendaelnacht.com – T. 02/605.15.30



JEUNESSE

ALLONS LIRE DANS LES PARCS !

L'opération « Lire dans les parcs » est de retour cet été, **du 8 juillet au 23 août** ! Le concept est simple : plutôt que d'amener les enfants vers les bibliothèques, les bibliothèques viennent à eux. Des livres de tout genre se retrouvent, l'histoire d'une après-midi, dans les parcs des dix-neuf communes de la Région bruxelloise. Le but ? Offrir des moments de plaisir aux enfants en découvrant des ouvrages variés. A des dates et des lieux précis, des animateurs se rendent vers un endroit déterminé d'un parc et/ou lieu public où habituellement des enfants jouent (par exemple la plaine de jeux ou le bac à sable) et, munis d'une caisse ou d'un sac de livres, ils proposeront aux enfants de lire le(s) livre(s) de leur choix. Chaque lieu est parrainé par une bibliothèque afin d'inviter les enfants à la fréquenter en dehors des animations. A Uccle, rendez-vous les mardis de 15 à 17 heures au parc du Wolvendael. A Ixelles, les enfants sont attendus les mercredis de 15 à 17 heures (sauf les 7 et 14 août), au parc du Viaduc. Info : www.biblio.brussels/LireDansLesParcs - T. 02/515.64.06 (Ixelles) – T. 02/605.14.60 (Uccle)

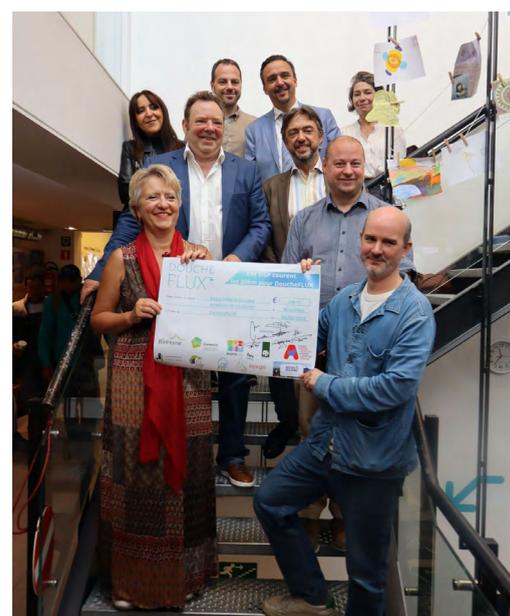
SOLIDARITÉ: BINHÔME COURT POUR DOUCHEFLUX

Le dimanche 26 mai dernier, BinHôme participait aux 20km de Bruxelles, en compagnie des sociétés immobilières de service public Comensia, Everecity, Le Foyer Laekenois, le Foyer Anderlechtois, le Logement Bruxellois, le Logis – Floréal, Log'Iris et Lojega.

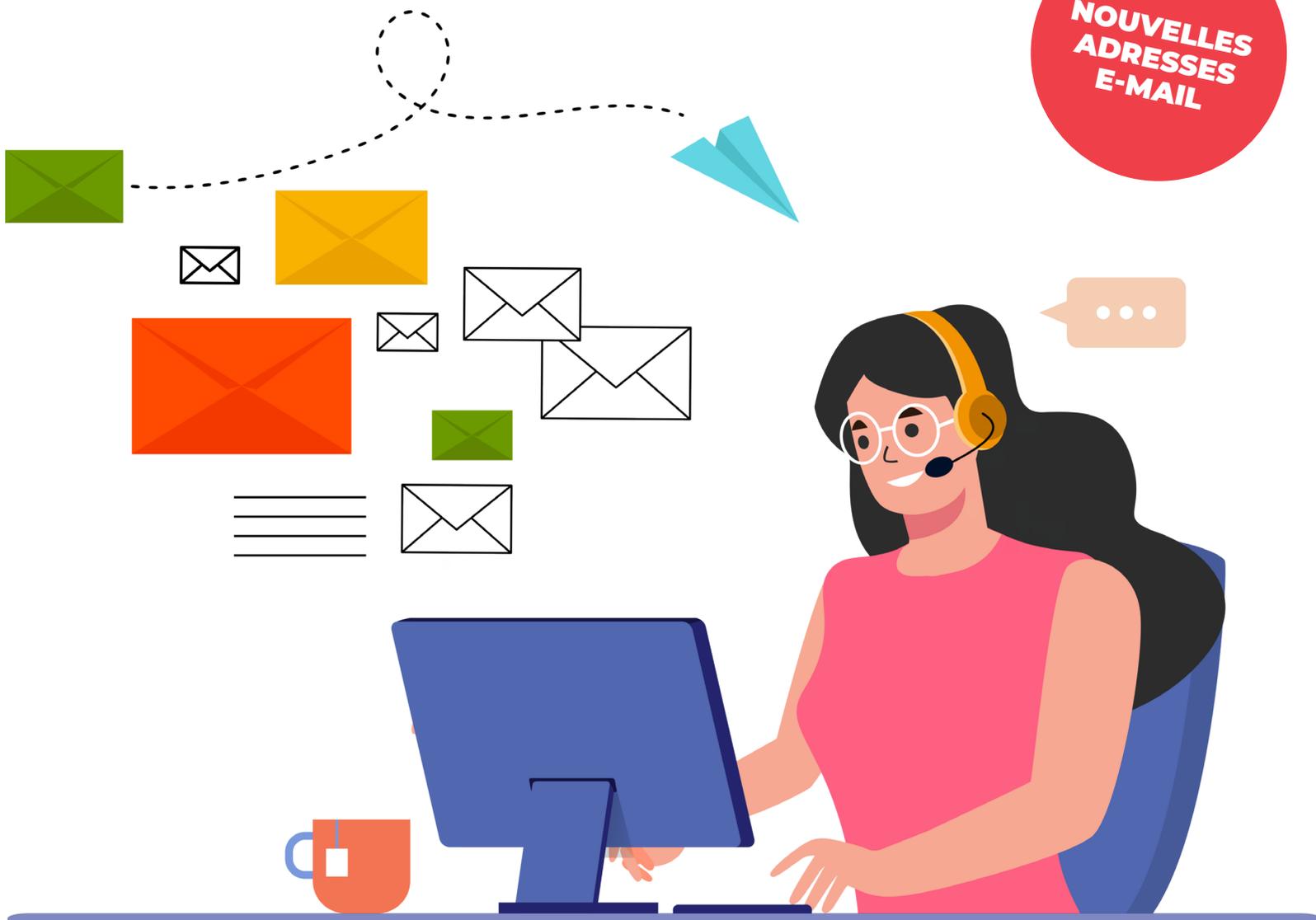
Réunis autour de la nouvelle fédération professionnelle Social Housing Brussels, les collègues du secteur du logement social ont couru pour soutenir DoucheFLUX. En deux mots, cette association œuvre sans relâche pour la fin du sans-chez-soirisme et propose des accompagnements sur mesure pour des personnes avec ou sans papiers, avec ou sans chez-soi, d'ici ou d'ailleurs afin de faciliter l'accès à leurs droits fondamentaux.

Cette mobilisation importante du secteur dans le cadre de cet événement sportif 100% bruxellois a permis de récolter près de 2.500 euros. Une jolie somme qui a été officiellement remise par les directeurs de Social Housing Brussels et des sociétés de logements le mardi 4 juin dernier, dans les bureaux de l'ASBL, à Anderlecht.

Fier de pouvoir jouer un rôle dans la cause défendue par les équipes de DoucheFLUX, un enjeu crucial à Bruxelles, BinHôme se réjouit de savoir que cette contribution apportera un soutien significatif aux bénéficiaires de cette association et tient également à saluer l'engagement de tous les participants du secteur, qu'ils soient coureurs, marcheurs ou supporters. •



NOUVELLES
ADRESSES
E-MAIL



GARDONS LE CONTACT!

**UN PROBLÈME
TECHNIQUE ?**

technique@binhome.brussels

02/486.69.80

**UNE QUESTION SUR VOTRE
DOSSIER DE LOCATION ?**

locataires@binhome.brussels

02/486.69.40

**BESOIN D'UNE INFO SUR VOTRE
SITUATION COMPTABLE ?**

comptabilite@binhome.brussels

02/486.69.20

**VOUS SOUHAITEZ UN
ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ?**

social@binhome.brussels

02/486.69.51

